



T A B L E

DES SOMMAIRES.

EXPOSITION de la seconde Partie, Pag. 1
Tous les Chefs d'accusation rangés sous six Classes, 2

P R E M I E R E C L A S S E .

C O M M E R C E .

Premiere Classe divisée en deux Titres généraux, 3

T I T R E I .

Le Commerce a été permis au sieur Bigot.

Le sieur Bigot a fait le Commerce. Il a vendu même au
Roi, & acheté de ses Magasins, *ibid.*
Ordonnances qui défendent le Commerce aux Nobles en
France, 4
Modérées par beaucoup d'autres, *ibid.*
Motifs de ces dérogations, 5
Nouveaux motifs pour les Colonies, 6
Le Commerce est permis à toutes sortes de personnes, même
aux Magistrats & aux Chefs de la Colonie, 7
Les Instructions données au Gouverneur & à l'Intendant le
supposent, *ibid.*
Les Loix particulieres des Colonies l'établissent, 8
Arrêt du Conseil de 1685, qui le permet. Réflexions sur
cet Arrêt, *ibid.*
Il se fait avec le Roi, comme avec les Particuliers, 9
Raisons qui le veulent, 10